



## UFR STAPS

# Guide des études de Master 2023-2024

Université de Caen Normandie



## Table des matières

VOS INTERLOCUTEURS.....	1
L'ORGANISATION DE LA FORMATION DE MASTER.....	2
1. Présentation des mentions de Master.....	2
2. Conditions d'obtention du diplôme.....	2
3. Mémoire professionnel ou mémoire recherche.....	3
MASTER STAPS : ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET SANTÉ.....	5
1. Objectifs.....	5
2. Stages.....	5
3. Compétences acquises à l'issue de la formation.....	5
4. Métiers visés.....	5
5. Secteurs professionnels.....	6
MASTER <i>ERGONOMIE</i> .....	9
1. Objectifs.....	9
2. Expériences professionnelles.....	9
3. Compétences acquises à l'issue de la formation.....	9
4. Métiers visés.....	10
5. Secteurs professionnels.....	10
MASTER STAPS : <i>MANAGEMENT DU SPORT</i> .....	13
1. Objectifs.....	13
2. Stages.....	13
3. Compétences acquises à l'issue de la formation.....	13
4. Métiers visés.....	14
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.....	17
1. Absence aux examens.....	17
2. Les régimes spéciaux d'études.....	17
3. Étudier à l'étranger.....	17
4. Le Département de Sportif de Haut Niveau.....	18
5. Inscriptions.....	18
6. S'informer dans l'UFR et sur le Web.....	18
7. Vie numérique.....	19
LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES DE L'UFR STAPS.....	21
LES SERVICES RESSOURCES.....	22
LES LIEUX DE COURS.....	24
FAQ.....	27
Sigles.....	30

## VOS INTERLOCUTEURS

### La direction

Directeur de l'UFR : Ivan BELLAUNAY  
Directrice adjointe de l'UFR : Elise FAUGLOIRE  
Directeur administratif de l'UFR : Judicaël CAMUS  
Directeur des études : Fabrice DOSSEVILLE

### Les référents

Référent Handicap, SHBN et RSE : Thierry BLANLUET  
Référente International : Elodie PARISSE  
Référents de la formation professionnelle :  
Référent pédagogique : Laure LEJEUNE  
Référent technique : Joachim SAUVAGE

### L'équipe scolarité

Responsable de scolarité : Noémie BOIREL  
Gestionnaires de scolarité :

**Licence 1** : Marie LE BARON

**Licence 2** : Sabrina DAVID

**Licence 3** : Emilie BAZEILLE

**Masters** : Joachim SAUVAGE

### Les responsables pédagogiques

#### Licences

**Licence 1 STAPS Simple/LAS** : Fabrice DOSSEVILLE  
**Mention Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)** : Antoine GAUTHIER  
**Mention Education et Motricité (EM)** : Marion GUILLOIS (L2) et Pauline YVARD (L3)  
**Mention Entraînement Sportif (ES)** : Philippe BREYSACHER  
**Mention Ergonomie du Sport et Performance Motrice (ESPM)** : Bruno MANTEL  
**Mention Management du Sport (MDS)** : Fanny LE MANCQ

#### Masters

##### Master Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS) :

Master 1 : Leslie DECKER

Master 2 : Pascale LECONTE

##### Master Ergonomie :

Master 1 : Francine THULLIER

Master 2 : Elise FAUGLOIRE

##### Master Management du Sport (MDS) :

Master 1 : Ludovic LESTRELIN

Master 2 : Boris HELLEU

### Les jurys

Les membres des jurys sont nommés pour chaque année universitaire. Vous trouverez sur le site de l'UFR STAPS la liste des membres du jury dans la rubrique « Découvrir ».

Coordonnées :

#### Direction :

[staps.direction@unicaen.fr](mailto:staps.direction@unicaen.fr)

#### Scolarité :

[scolarite.staps@unicaen.fr](mailto:scolarite.staps@unicaen.fr)

#### Formation professionnelle :

[staps.fc@unicaen.fr](mailto:staps.fc@unicaen.fr)

#### Service financier :

[staps.missions@unicaen.fr](mailto:staps.missions@unicaen.fr)

# L'ORGANISATION DE LA FORMATION DE MASTER

## 1. Présentation des mentions de Master

L'UFR STAPS de Caen propose trois mentions de Master :

- Un Master *STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé* (APAS) parcours « Prévention, Réhabilitation et Intervention en Santé par les APA » (PRISAPA). Cette mention de master est co-habilitée avec l'Université de Rouen dont l'UFR STAPS propose un parcours « Activités Physiques Adaptées pour la Santé et les Maladies Chroniques » (APASMaC).
- Un Master *STAPS : Management du Sport* (MDS) parcours « Sport : Territoires Acteurs & Réseaux » (STAR). Cette mention de master est co-habilitée avec l'Université de Rouen dont l'UFR STAPS propose un parcours « Offres ludiques et pratiques de demain » et un parcours « Marketing et Management des Structures Sportives Professionnelles ».
- Un Master *Ergonomie*.

Ces trois mentions de Master s'inscrivent dans la continuité des mentions de Licence STAPS caennaises mais sont aussi ouvertes aux étudiants d'autres UFR STAPS et d'autres domaines de formation.

Les différentes mentions de Master reposent sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire élargie et des équipes de recherche reconnues (notamment [VERTEX-UR7480](#), [COMETE-INSERM U1075](#), et [CERREV-UR3918](#)).

Les mentions de master sont articulées de manière à :

- Assurer une cohérence de l'ensemble des formations de la filière STAPS pour les étudiants ;
- Proposer une offre de formation de haut niveau permettant de répondre aux besoins liés à la demande des étudiants, aux débouchés professionnels dans les secteurs publics, parapublics (associatifs) et privés, ainsi qu'aux exigences de professionnalisation de ces différents secteurs ;
- Proposer une formation à et par la recherche s'appuyant sur la dynamique des différents laboratoires.

## 2. Conditions d'obtention du diplôme

Le master se déroule sur deux années de formation organisées en quatre semestres comportant 30 ECTS chacun. Pour que le diplôme de Master puisse être délivré, les quatre semestres doivent avoir été obtenus dans une même mention de master (sauf disposition particulières précisées dans le règlement des études), pour un équivalent de 120 ECTS.

Au cours des semestres 2 et 4, l'étudiant(e) doit réaliser un mémoire de recherche ou un mémoire professionnel qui doit obligatoirement être présenté (soutenance) qui n'est pas compensable (Voir la section *Compensation* ci-dessous).

Le volume de stage obligatoire associé à chacune des mentions doit être réalisé dans le cadre d'une convention de stage établie entre la structure d'accueil et l'Université de Caen Normandie. L'absence de convention signée préalablement au stage ou l'absence de réalisation du stage dans les conditions prévues par la convention et par le règlement des études de l'établissement entraîne la note de 0/20 au mémoire et à la soutenance du mémoire.

**Les conventions de stage doivent être présentées en scolarité 15 jours avant le début de stage.**

**ATTENTION :** Aucune convention ne sera signée par la direction de l'UFR après le début d'un stage. En cas de non-respect de cette règle, l'étudiant(e) devra réaliser une nouvelle convention et/ou un nouveau stage.

## Compensation

Les semestres de Master sont composés d'UE et d'éléments constitutifs d'UE capitalisables. La compensation s'effectue au sein d'une UE entre les éléments constitutifs qui la composent (en tenant compte des coefficients qui leur sont affectés), entre les UE au sein du même semestre et entre les semestres au sein d'une même année, **à l'exception des UE de mise en situation professionnelle du semestre 2 en M1 et du semestre 4 en M2 qui ne sont pas compensables**. Ces UE de mise en situation professionnelle doivent être validées par une note égale ou supérieure à 10/20. Dans le cas contraire, le semestre ne peut être validé, ni par conséquent, l'année.

## Sessions d'examens

Les différentes sessions d'examens se déroulent aux dates prévues par le calendrier universitaire consultable sur le site internet de l'UFR STAPS dans la rubrique Documents (*Scolarité / Documents*).

Les Modalités de Contrôles des Connaissances (MCC) sont accessibles depuis le site de l'UFR STAPS et sont affichées à l'UFR STAPS (bâtiment Sciences 2, 2<sup>ème</sup> étage).

Une session d'examens est organisée à l'issue de chaque semestre. Une année non validée en 1<sup>ère</sup> session donne droit à la présentation à la 2<sup>nde</sup> session d'examens du ou des semestres non validés au cours de l'année. Le jury se réunit pour délibérer sur chaque session d'examens.

Les notes ne deviennent définitives qu'après délibération du jury. Le jury est seul compétent pour déclarer un étudiant admis au diplôme au vu de ses résultats. Le jury prend les décisions en toute souveraineté à partir de l'ensemble des résultats de chaque candidat.

A chaque fin de session se déroule un jury de délibération annuelle. La moyenne de l'année prend en considération la compensation inter-semestres dans le respect des exceptions précitées.

Tout étudiant ayant, au terme de ces opérations, obtenu à la fois la moyenne (10/20) sur l'année et validé l'UE de mise en situation professionnelle avec une note égale ou supérieure à 10/20, acquiert son année et en conséquence les 60 ECTS du diplôme. Dans le cas contraire, seuls sont acquis les ECTS correspondant aux UE et éléments constitutifs validés, c'est-à-dire celles où l'étudiant a obtenu la moyenne supérieure ou égale à 10. Les éléments constitutifs et UE capitalisées ainsi que les semestres validés sont définitivement acquis.

## Accès en deuxième année de master

L'accès en 2<sup>ème</sup> année de master s'opère de plein droit dès lors que l'étudiant a validé sa 1<sup>ère</sup> année au sein de la mention. Un étudiant qui n'a pas validé l'intégralité de sa 1<sup>ère</sup> année n'est pas autorisé à s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année mais est autorisé à redoubler sa 1<sup>ère</sup> année de Master.

## Redoublement en deuxième année de master

Sauf décision exceptionnelle du jury, l'étudiant(e) qui n'a pas validé sa 2<sup>ème</sup> année de master n'est pas autorisé(e) à redoubler.

## 3. Mémoire professionnel ou mémoire recherche

L'expérience professionnelle demandée dans les UE de mise en situation professionnelle de M1 et M2 peut donner lieu à un mémoire professionnel dans le cas de stages extérieurs (entreprises, associations, collectivités territoriales...) ou à un mémoire recherche dans le cas de stages réalisés dans un laboratoire de recherche de l'Université.

Dans le cas d'un mémoire professionnel, l'étudiant(e) est encadré(e) par un maître de stage ou tuteur entreprise exerçant dans la structure d'accueil ainsi que par un tuteur universitaire membre de l'équipe pédagogique de l'UFR STAPS. Le contenu du mémoire est relatif aux missions qui ont été confiées à l'étudiant(e) par la structure d'accueil, avec des spécificités indiquées dans les guides de rédaction du mémoire propres à chaque mention.

Dans le cas d'un mémoire recherche, l'étudiant(e) est encadré(e) par un directeur de mémoire, enseignant-chercheur ou chercheur appartenant au laboratoire d'accueil. Le travail de recherche devra permettre la mise en œuvre d'une démarche scientifique respectant les différentes étapes qui la caractérisent. Il devra notamment mettre en valeur la réflexion et le cheminement qui ont conduit à l'élaboration de la problématique. Cette dernière devra être étayée par une présentation des connaissances scientifiques actuelles (cadre théorique) et devra déboucher sur une ou plusieurs hypothèses. Ces hypothèses seront opérationnalisées et testées par la mise en œuvre d'une méthodologie scientifique. Les résultats obtenus seront analysés et interprétés. Leur portée sera discutée au regard des modèles théoriques actuels et des résultats obtenus dans le domaine de recherche étudié. La conclusion présentera des éléments de prospective sur les suites envisageables de ce travail de recherche.

La possibilité de poursuivre en Doctorat, notamment au sein des Écoles doctorales 556 (HSRT · Homme sociétés risques et territoires) et 497 (NBISE · Normande de biologie intégrative, santé et environnement) est ouverte aux étudiant(e)s ayant réalisé un mémoire recherche. Dans certains cas, cette possibilité est également permise aux étudiant(e)s ayant réalisé un mémoire professionnel mais **attention, toutes les écoles doctorales ne permettent pas l'accès en doctorat à des étudiant(e)s n'ayant pas réalisé un mémoire recherche**. Il est important que les candidat(e)s se renseignent bien en amont de leur choix de stage de M2, en fonction de leur projet et de la discipline scientifique souhaitée.

# **MASTER STAPS : ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET SANTÉ**

## **Parcours Prévention, réhabilitation & intervention en santé par les APA (PRISAPA)**

### **1. Objectifs**

L'objectif du Master STAPS APAS parcours PRISAPA est de former des futurs cadres spécialisés dans la conception, la planification, la coordination et l'évaluation de programmes d'APA, pour des publics présentant des besoins spécifiques. Il doit donc permettre l'acquisition :

- De connaissances pluridisciplinaires, scientifiques et technologiques relatives aux différents publics spécifiques et aux activités physiques et/ou sportives adaptées ;
- De connaissances et compétences spécifiques à la prise en charge en APA et/ou aux milieux d'intervention (méthodologie de l'intervention, éthique et déontologie, droit et législation, réseaux de santé, promotion de la santé) ;
- De connaissances dans le domaine de la conception, de la planification, de la coordination d'un programme ou d'un protocole d'APA et de l'évaluation de ses effets sur la santé d'un point de vue bio-psycho-social ;
- De connaissances relatives à l'ingénierie de projet en APA et santé.

### **2. Stages**

La formation comprend un stage en Master 1 et en Master 2 au second semestre

- Master 1 : 280 heures minimum – 616h maximum
- Master 2 : 400 heures minimum – 924h maximum

Période des stages : se référer au calendrier universitaire sur le site de l'UFR.

Une période préférentielle de stage est proposée par le-la responsable du master.

### **3. Compétences acquises à l'issue de la formation**

Maîtriser :

- La balance bénéfique/risque de la pratique d'une APA en fonction du public ;
- Les connaissances scientifiques liées à la physiopathologie et la psychopathologie pour une connaissance approfondie des déficiences et pathologies ;
- Les outils et les méthodes d'évaluation des capacités des publics spécifiques dans des contextes particuliers ;
- Les différentes étapes de la conception de projet en APA (évaluation diagnostique, conception, planification, mise en œuvre, adaptation et évaluation) en lien avec ses différentes composantes (humaine, technique, scientifique, juridique, financière et éthique).

Développer, au travers d'un stage professionnel ou recherche, un projet en APA et Santé, et des compétences spécifiques au métier visé.

### **4. Métiers visés**

- Cadre / coordinateur en APA
- Chef de projet en APA
- Responsable de réseau sport-santé

- Responsable d'équipe en APA
- Évaluateur expert en APA
- Ingénieur en APA

## 5. Secteurs professionnels

Les détenteurs de ce diplôme peuvent exercer dans divers secteurs d'activités :

Par ailleurs, ils peuvent exercer au sein de diverses organisations qu'elles soient publiques, privées, associatives ou fédérales :

- Fédérations sportives spécialisées ou pour personnes valides
- Collectivités territoriales
- Services hospitaliers
- Établissements spécialisés
- Organismes de prévention santé
- Comités régionaux sportifs ou d'éducation pour la santé
- Institutions nationales ou régionales de nutrition et/ou prévention de santé
- Assurance, Mutuelles,
- Réseaux de santé



<b>Master 1 APAS</b>						
<b>Responsable pédagogique : Pascale LECONTE</b>	<b>Intitulés de cours</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>ECTS</b>	<b>Total ECTS</b>
<b>SEMESTRE 1</b>						
<b>UE 1 : Outils de recherche et de professionnalisation en APAS</b>	Recherche en ergonomie et santé	16			2	8
	Outils bibliographiques et méthodologiques	8	8		2	
	Analyse des réseaux sociaux	16			2	
	Stratégie de professionnalisation		16		2	
<b>UE 2 : Connaissance des publics spécifiques et PEC en APA</b>	Vieillesse pathologique et APA	8	8		2	10
	Développement pathologique et APA	8	8		2	
	Maladies métaboliques et APA	8	8		2	
	Maladies mentales et APA	8	8		2	
	Affections ostéo-musculaires et APA	8	8		2	
<b>UE 3 : Outils et langues en APAS</b>	Statistique niveau 1		16		3	13
	Compréhension et communication écrite et orale en anglais		16		3	
	Outils et techniques de communication	8	8		3	
	Mini-projet en APA	6	6		3	
<b>SEMESTRE 2</b>						
<b>UE 4 : Outils, techniques et méthodes en APAS</b>	Compréhension et communication écrite et orale en anglais		16		3	10
	Etudes et enquêtes en santé	8	8		2	
	Evaluations physiologiques et fonctionnelles des publics spécifiques (SDV)	8	8		1,5	
	Evaluations psychologiques et cognitives des publics spécifiques (SHS)	8	8		1,5	
	Techniques de relaxation et approches somatiques	6	10		2	
<b>UE 5 : Santé, politiques et réseaux</b>	AP, risques, santé et recommandations	8	8		2	8
	Politiques de santé et réseaux de PEC	16			2	
	Organisation du mouvement sportif pour publics spécifiques	16			2	
	Stratégie et intervention en prévention et promotion de la santé	16			2	
<b>UE 6 : Mise en situation professionnelle</b>	Accompagnement méthodologique (stage ét mémoire)				10	12
	Stage				10	

<b>Master 2 APAS</b>						
<b>Responsable pédagogique :</b> Pascale LECONTE	<b>Intitulés de cours</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>ECTS</b>	<b>Total ECTS</b>
<b>SEMESTRE 3</b>						
<b>UE 1 : Parcours de soin et PEC en APA</b>	Ethique et déontologie de la PEC en APA (et accompagnement du patient)	8			2	6
	Cancers et APA	20			2	
	Nouvelles technologies et e-santé	16			2	
<b>UE 2 : Connaissance des publics spécifiques et PEC en APA</b>	Promotion de l'AP et lutte contre la sédentarité	8	8		2	8
	Pathologies neurologiques et neurorééducation du mouvement	8	8		2	
	Réadaptation cardiaque et respiratoire par l'APA	8	8		2	
	Rééducation fonctionnelle par l'APA	8	8		2	
<b>UE 3 : Outils et langues</b>	Anglais professionnel		16		3	6
	Statistique niveau 2		16		3	
<b>UE 4 : Ingénierie de projet</b>	Création d'entreprises et d'association en lien avec l'activité physique	6	6		2	10
	Gestion de projet en APA	8	8		3	
	Gestion budgétaire et recherche de financement	8	8		2	
	Mini-projet en APA		10		3	
<b>SEMESTRE 4</b>						
<b>UE 5 : Approche pluridisciplinaire de la santé et du handicap</b>	Approche pluridisciplinaire de la maladie et du handicap (hist, socio, psycho)	16			2	6
	Sociologie et histoire des pratiques physiques adaptées	8	8		2	
	Politiques d'éducation et d'insertion par l'AP	8	8		2	
<b>UE 6 : Connaissance du milieu professionnel</b>	Anglais professionnel	0	16		3	9
	Cadre légal et professionnel en APA	8	8		2	
	Management et gestion RH en milieu professionnel	8	8		2	
	Conception, conduite et évaluation de programmes en APA		16		2	
<b>UE 7 : Mise en situation professionnelle</b>	Accompagnement méthodologique (stage et mémoire)		10			15
	Stage					

# MASTER ERGONOMIE

## 1. Objectifs

Le Master Ergonomie de l'UFR STAPS de l'Université de Caen Normandie propose une formation basée sur l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires relatives à l'activité humaine et de compétences dans l'élaboration et la mise en œuvre de la démarche ergonomique. Ce master forme des professionnels spécialisés dans la conception et l'adaptation des situations de travail et d'usage à l'être humain, avec un double objectif de santé et de performance, selon les principes fondamentaux et la méthodologie de l'ergonomie de langue française.

Les objectifs spécifiques de la formation sont de :

- Concevoir et améliorer des situations de travail, produits (outils, machines, interfaces hommes-machines), espaces (architecture) et systèmes sociotechniques (organisations), afin de prévenir les dégradations de la santé liées au travail, d'améliorer la performance globale des systèmes, ou de favoriser le maintien dans l'emploi et l'insertion professionnelle,
- Mobiliser et articuler connaissances scientifiques pluridisciplinaires et connaissances spécifiques en contexte pour comprendre une situation professionnelle ou d'usage en vue de la transformer,
- Analyser l'activité humaine dans un système de travail ou d'usage par une approche systémique des situations et une pluralité d'outils méthodologiques (observations, verbalisations, auto-confrontations, groupes de travail...),
- Évaluer l'écart prescrit/réel et identifier les conséquences de la situation de travail en termes de santé et de performance,
- Élaborer des recommandations ou des propositions opérationnelles pour les différents acteurs (opérateurs, médecins du travail, directions, représentants du personnel, ingénieurs...),
- Accompagner leur mise en place, en intégrant les aspects techniques, environnementaux, organisationnels et humains,
- Conduire des projets de recherche scientifique visant à optimiser des systèmes complexes, spécifiques à l'activité humaine, dans lesquels interviennent des facteurs technologiques et humains.

## 2. Expériences professionnelles

La formation comprend une expérience professionnelle sous forme de stage en Master 1 et sous forme de stage ou de contrat d'alternance en Master 2.

Master 1 : 308 heures minimum – 616h maximum

Master 2 : 462 heures minimum - 924h maximum

Période des stages : se référer au calendrier universitaire sur le site de l'UFR. Une période préférentielle de stage est proposée par le/la responsable du master.

Le Master 1 Ergonomie est ouvert à la formation continue et le master 2 Ergonomie est ouvert à la formation continue et à l'alternance.

## 3. Compétences acquises à l'issue de la formation

Les compétences acquises à l'issue de la formation sont décrites dans la fiche RNCP N°31807 correspondant à la mention de Master Ergonomie.

Les compétences métier sont les suivantes :

- Conduire de manière autonome une intervention ergonomique en mobilisant d'une part des connaissances scientifiques pluridisciplinaires sur le fonctionnement de l'être humain et les activités humaines, les environnements de travail ou d'usage, les organisations du travail,

articulées à la mise en œuvre de méthodes et techniques d'intervention (observations, simulations, prototypage, évaluation experte, entretiens de confrontation, espace de dialogue, etc.), de conception, de conduite de projet et d'animation de formation et commerciales (appel d'offre, prospection, etc.).

- Conduire une intervention, une étude ou une recherche en ergonomie
- Réaliser une analyse globale du problème posé (analyse des indicateurs, analyse des enjeux et des attendus auprès des différents acteurs, etc.) afin de proposer les objectifs et les modalités de son intervention
- Analyser des activités humaines en situation réelle de travail, de vie ou d'usage
- Proposer des méthodologies adaptées aux problématiques
- Contribuer à l'intégration de différentes logiques sous forme de compromis partagés
- Construire la participation des acteurs de l'entreprise ou des utilisateurs finaux
- Construire et négocier les conditions sociales, techniques, et financières d'une intervention,
- Analyser et améliorer l'ergonomie d'un poste ou d'une situation de travail, de vie ou d'usage
- Construire des plans d'action argumentés par des connaissances scientifiques sur les situations réelles analysées
- Innover et faire preuve de créativité dans les processus de conception
- Anticiper l'évolution des conditions de réalisation des activités humaines et leurs potentiels effets en termes de santé, sécurité, qualité et performance

#### 4. Métiers visés

- Ergonome
- Consultant ou chargé de mission en ergonomie
- Conseiller de prévention
- Intervenant pour la prévention des risques professionnels (IPRP)
- Chargé de maintien en emploi de travailleurs handicapés
- Ingénieur d'études et de recherche

#### 5. Secteurs professionnels

- Grandes entreprises
- Services de santé au travail interentreprises
- Services relatifs au maintien en emploi
- Cabinets conseils
- Secteur hospitalier
- Fonction publique territoriale

<b>Master 1 Ergonomie</b>						
<b>Responsable pédagogique : Francine THULLIER</b>	<b>Intitulés de cours</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>ECTS</b>	<b>Total ECTS</b>
<b>SEMESTRE 1</b>						
<b>UE1. Compétences transversales</b>	Recherche en ergonomie et en santé	10	6		1,5	6
	Outils méthodologiques et bibliographiques	8	8		1,5	
	Stratégie de professionnalisation		16		1,5	
	Analyse des réseaux sociaux	16			1,5	
<b>UE2. Compétences pluridisciplinaires pour l'intervention</b>	Ergonomie de l'activité : fondements et méthodologie	15	15		4	15
	Physiologie et biomécanique	12	12	6	3	
	Chronobiologie	12	8		2,5	
	Perception et action motrice	12	8		2,5	
	Déterminants psychologiques et charge mentale	18	12		3	
<b>UE3. Outils d'analyse et de communication</b>	Anglais		20		3	9
	Statistiques	10	10		3	
	Outils informatiques pour l'ergonomie	6	10	8	3	
<b>SEMESTRE 2</b>						
<b>UE4. L'activité humaine et son contexte</b>	Psychologie sociale	10	5		2	8
	Ergonomie cognitive	18	7		3	
	Sociologie du risque	12	8		3	
<b>UE5. Prévention des risques</b>	Ergonomie de l'environnement physique	15	7	8	4	10
	Droit du travail	12	8		3	
	Analyse et gestion des risques	10	8	2	3	
<b>UE6. Mise en situation professionnelle M1</b>	Stage et mémoire (min. 308 heures)				10	12
	Outils pour l'intervention		7	8	2	

<b>Master 2 Ergonomie</b>						
<b>Responsable pédagogique :</b> Elise FAUGLOIRE	<b>Intitulés de cours</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>ECTS</b>	<b>Total ECTS</b>
<b>SEMESTRE 3</b>						
<b>UE7. Communication professionnelle</b>	Aide à la professionnalisation		18		3	5
	Anglais		18		2	
<b>UE8. Concevoir de nouvelles situations de travail</b>	Conduite de projets en ergonomie	10	8	7	4	6
	Gestion budgétaire de projet	10	8		2	
<b>UE9. Comprendre l'organisation du travail et ses incidences</b>	Modèles d'organisation du travail	17	7		4	12
	Approche sociologique du travail	12	8		3	
	Pratique de l'entretien et de l'auto-confrontation		10	8	2	
	Age, formation et travail	10	4	6	3	
<b>UE10. Innover dans les processus de conception</b>	Ergonomie et Design	10	4	6	3	7
	Nouvelles technologies dans les environnements de travail	13	7	6	4	
<b>SEMESTRE 4</b>						
<b>UE11. Projet tuteuré</b>	Outils de gestion de projet		10		1	3
	Projet tuteuré		40h étudiant		2	
<b>UE12. Analyser et transformer les situations de travail</b>	Analyse et optimisation des situations de travail	15	12	8	4	12
	Publics spécifiques et maintien dans l'emploi	10	10		3	
	Communication et travail	4	4	4	2	
	Risques psycho-sociaux	13	13		3	
<b>UE13. Mise en situation professionnelle M2</b>	Stage et mémoire (min. 462 heures)				14	15
	Séminaires professionnels		30		1	

# MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

## Parcours Sports, territoires, acteurs et réseaux (STAR)

### 1. Objectifs

Le Master STAPS MDS parcours STAR propose une formation fondée sur l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires organisées autour des sciences de gestion et des sciences sociales et de compétences liées au management des organisations sportives.

Le professionnel titulaire du Master est formé pour réaliser des missions d'ingénierie, de développement et de management au sein d'entreprises et d'organisations existantes (ou créées par ses soins) productrices de services et/ou de produits sportifs.

Il dispose d'une triple compétence : scientifique, managériale, sportive. Il participe et/ou assure (à) la conception, la définition, la distribution et la commercialisation de services et de produits sportifs dans une perspective de création de valeur, de qualité et de compétitivité dans le contexte européen et international.

Il organise et développe l'activité de son organisation en relation avec ses dirigeants élus ou professionnels.

Il participe à la définition des orientations stratégiques et à la détermination des objectifs.

Il analyse et évalue les différentes composantes du système des sports (territoires, institutions, organisations, acteurs, ...) et des domaines de gestion (organisation, finances et contrôle de gestion, ressources humaines, système d'information...).

Il connaît le contexte juridique (droit du sport, droit social, droit des affaires) de son action et applique ces connaissances au développement de l'activité de son organisation.

Il veille à l'atteinte des résultats par des procédures ou la conduite de projets et par un management adapté et il propose des changements d'orientation indispensables pour améliorer la performance économique et sociale de l'organisation concernée.

Il anticipe les évolutions et structure l'organisation humaine ; il recrute, évalue et motive le personnel dont il a la charge, il met en œuvre les techniques de management des ressources humaines au sein de son équipe.

### 2. Stages

La formation comprend un stage en Master 1 et en Master 2 au second semestre.

- Master 1 : 300 heures minimum – 616h maximum
- Master 2 : 455 heures minimum – 924h maximum

Période des stages : se référer au calendrier universitaire sur le site de l'UFR Une période préférentielle de stage est proposée par le responsable du master. Les étudiants ont la possibilité de faire leur stage à l'étranger.

### 3. Compétences acquises à l'issue de la formation

Les étudiants acquièrent une triple compétence scientifique, managériale et sportive.

À l'issue de leur formation, ils maîtrisent :

- L'analyse et l'évaluation des territoires, institutions, acteurs et des domaines de gestion (organisation, finances, contrôle de gestion, ressources humaines, système d'information, etc.) ainsi que des résultats pour l'amélioration des performances économiques et sociales ;
- Les missions d'ingénierie (conception, distribution et commercialisation) et de management (recrutement, organisation, évaluation, motivation) au sein d'organisations productrices de services ou de produits sportifs en relation avec les acteurs politiques, sociaux et professionnels (orientations stratégiques et objectifs) ;

- Le contexte juridique de son action.

#### **4. Métiers visés**

Le master forme des cadres, décideurs, managers et gestionnaires dans le domaine du sport amenés à évoluer dans les secteurs public (fonction publique d'État, collectivités territoriales), privé non marchand (fédérations, clubs sportifs, associations, etc.) et privé marchand (grande distribution sportive, équipementiers, sociétés de services sportifs, agences événementielles ou de communication, etc.).



## Master 1 MDS

Responsable pédagogique : Ludovic LESTRELIN	Intitulés de cours	CM	TD	ECTS	Total ECTS
<b>SEMESTRE 1</b>					
<b>UE 1 : Gérer une organisation, valoriser son activité</b>	EC 1.1 Economie du sport	20		3	9
	EC 1.2 Marketing du sport	20		3	
	EC 1.3 Initiation à la finance d'entreprise	20		3	
<b>UE 2 : Evaluer et analyser une organisation sportive</b>	EC 2.1 Equipements et sites sportifs	20		3	9
	EC 2.2 Evenementiels sportifs : organisation, communication et logistique	20		3	
	EC 2.3 Associations sportives : spécificités et fonctionnement	20		3	
<b>UE 3 : Appréhender les évolutions et enjeux des organisations sportives</b>	EC 3.1 Spectacles sportifs : transformations et enjeux contemporains	20		3	6
	EC 3.2 Analyse des risques sportifs et gestion de la sécurité	20		3	
<b>UE 4 : Elaborer un projet professionnel</b>	EC 4.1 Analyse des réseaux sociaux	16		2	6
	EC 4.2 Projet pro : Elaborer son projet de développement	3		2	
	EC 4.3 Stratégie de professionnalisation		16	2	
<b>SEMESTRE 2</b>					
<b>UE 5 : Maitriser les outils numériques, savoir communiquer, spécialisation de cycle 1</b>	EC 5.1 Anglais		20	2	6
	EC 5.2 Communication publicitaire des services et produits	20		2	
	EC 5.3 Culture Numérique		20	2	
<b>UE 6 : Evaluer une organisation, s'y impliquer</b>	EC 6.1 Connaissance des marchés et des publics	10	10	3	13
	EC 6.2 Conférences professionnelles et visistes sur site	15	15	3	
	EC 6.3 Stage			7	
<b>UE 7 : Développer et intégrer des savoirs hautement spécialités cycle 1</b>	EC 7.1 Méthodologie de mémoire		20	3	11
	EC 7.2 Mémoire			8	

## Master 2 MDS

Responsable pédagogique : Boris HELLEU	Intitulés de cours	CM	TD	ECTS	Total ECTS
<b>SEMESTRE 3</b>					
<b>UE 8 : Gérer et administrer des organisations sportives</b>	EC 8.1 Comptabilité, contrôle, finances	20		3	9
	EC 8.2 Droit du sport	20		3	
	EC 8.3 Fiscalité / investissements	20		3	
<b>UE 9 : Comprendre les spécificités du sport professionnel</b>	EC 9.1 Économie politique du sport professionnel	20		3	9
	EC 9.2 Grands stades et Arénas : enjeux économiques et marketing	20		3	
	EC 9.3 Marketing digital du sport	20		3	
<b>UE 10 : Construire des savoirs et transmettre des connaissances</b>	EC 10.1 Séminaire de mémoire		10	3	6
	EC 10.2 Biblio / compétences diverses à badger		20	3	
<b>UE 11 : Comprendre et évaluer les actions d'une organisation sur un territoire</b>	EC 11.1 Sport et tourisme	20		3	6
	EC 11.2 Sport, territoires et développement	20		3	
<b>SEMESTRE 4</b>					
<b>UE 12 : Maitriser les outils numériques, savoir communiquer. Spécialisation de cycle 2</b>	EC 12.1 Anglais		20	2	6
	EC 12.2 Esport : business Model, événementiel, sponsoring		15	2	
	EC 12.3 Communication		20	2	
<b>UE 13 : Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés cycle 2</b>	EC 13.1 Mémoire			9	9
<b>UE 14 : Elaborer un projet professionnel cycle 2</b>	EC 14.1 Conférences professionnelles et visistes sur site	15	15	3	11
	EC 14.2 Stage			8	
<b>UE 15 : Concevoir et conduire un projet</b>	EC 15.1 Projets tutorés			4	4

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1. Absence aux examens

En dehors d'aménagements définis dans le cadre d'un RSE, toute absence, justifiée ou non, aux examens, vaut 0/20. Une absence justifiée sera indiquée en ABJ sur le relevé de notes et une absence injustifiée ABI.

### 2. Les régimes spéciaux d'études

L'UFR STAPS met en place un dispositif d'aménagement des assiduités et des modalités de contrôle des connaissances pour les étudiants qui ont un régime spécial d'études. Il s'agit, des étudiants salariés<sup>1</sup>, des étudiants chargés de famille, des femmes enceintes, des sportifs de haut niveau, des artistes de haut niveau, des étudiants réalisant une mission dans le cadre d'un service civique, des étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, des étudiants élus au sein des conseils d'établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants présentant un handicap, des étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle, des étudiants engagés en volontariat militaire, des étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire.

**Pour bénéficier d'aménagement dans le cadre de leurs études, les étudiants concernés par un régime spécial d'études doivent en faire la demande en complétant le dossier en ligne puis auprès de leurs enseignants.**

Les régimes spéciaux d'étude ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sont précisés dans le règlement commun des études de l'établissement.

Pour pouvoir justifier du statut de **sportif de haut ou de bon niveau**, les étudiants doivent déposer en ligne un dossier de candidature auprès du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université. Si la commission d'attribution des statuts de sportif de haut et de bon niveau de l'université leur délivre ce statut, ils pourront ensuite présenter une demande d'aménagement d'études auprès de leur composante, selon les modalités qu'elle aura fixées.

Pour pouvoir justifier du statut d'**artiste de haut niveau**, les étudiants doivent déposer en ligne un dossier de candidature auprès de la DEVE. Si la commission d'attribution des statuts d'artiste de haut niveau leur délivre ce statut, ils pourront ensuite présenter une demande d'aménagement d'études auprès de leur composante, selon les modalités qu'elle aura fixées.

Retrouvez toutes les informations concernant la procédure RSE sur l'intranet étudiant de l'UFR STAPS dans la rubrique « procédures ».

### 3. Étudier à l'étranger

L'université de Caen Normandie accueille près de 3 000 étudiants étrangers chaque année, qui représentent près de 120 nationalités. Près de 400 étudiants profitent chaque année des accords d'échange et de coopération que l'université a développé avec plus de 350 établissements étrangers dans 50 pays à travers le monde. Depuis le 1er janvier 2014, UNICAEN est détentrice de la charte Erasmus+.



L'UFR STAPS de l'université de Caen Normandie participe à cette ouverture sur le monde, en vous proposant de faire des stages ou d'étudier à l'étranger, ou de venir étudier à Caen.

**Contact** : Elodie PARISSÉ – 02 31 56 72 65 – [elodie.parisse@unicaen.fr](mailto:elodie.parisse@unicaen.fr)

---

<sup>1</sup> Le régime salarié ne pourra être accordé qu'aux bénéficiaires d'un contrat de travail de 10 heures minimum par semaine durant le semestre pour lequel le régime spécial est demandé.

## 4. Le Département de Sportif de Haut Niveau

Vous êtes **étudiant à l'Université de Caen Normandie** ?

Vous vous **entraînez au minimum 4 fois par semaine** ?

Vous pratiquez au **niveau national, international** ou faites partie d'un **centre de formation** d'un club local ?

Candidatez au statut de sportif de haut ou bon niveau universitaire, si vous l'obtenez, dans le cadre du Régime spécial Etudiant (RSE), il vous permettra de concilier plus facilement pratique sportive et études supérieures !



Comment l'obtenir ? Pour candidater à ce statut d'athlète de haut niveau, vous devez remplir [le dossier en ligne](#) à partir du **jeudi 8 juin 2023 et avant le 7 septembre 2023 à minuit**.

(Si vous souhaitez candidater à un logement CROUS, le dossier doit être envoyé avant le

7 juillet 2023).

**Contact** : Thierry Blanluet – [thierry.blanluet@unicaen.fr](mailto:thierry.blanluet@unicaen.fr)

The poster features a photograph of two students lying on a grassy field, one holding a book. Below the photo, the text reads: 'Le sport à l'université'. The UNICAEN logo is in the top left. The main title is 'Concilier études et pratique sportive de haut niveau ? C'est possible avec le SUAPS !'. Below this, it states: 'Vous êtes étudiant UNICAEN, Vous évoluez dans les championnats internationaux ou nationaux Vous pouvez prétendre au STATUT D'ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU UNIVERSITAIRE'. Two bullet points describe the benefits: '● AU SEIN DE VOTRE COMPOSANTE: Une reconnaissance en tant que Sportif de Haut Niveau, Un accompagnement spécifique et un professeur référent' and '● AU SEIN DU SUAPS: Accès aux Centres d'Entraînements Sportifs Universitaires, Un suivi régulier'. The SUAPS logo is at the bottom right.

## 5. Inscriptions

L'inscription administrative est obligatoire, aucun étudiant ne pourra se présenter aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

Les informations concernant les conditions et les dates pour l'inscription administrative, sont disponibles sur le site de l'UFR STAPS et sur le site de l'université de Caen.

La scolarité effectuera les inscriptions pédagogiques pour l'année universitaire 2023-2024, ce qui vous permettra d'accéder à vos emplois du temps. Une fois l'inscription administrative faite, les étudiants n'ont plus de démarche à faire.

## 6. S'informer dans l'UFR et sur le Web

Vous pouvez vous informer :

- Grâce à votre boîte mail UNICAEN Zimbra
- Grâce aux affichages sur les panneaux de l'UFR STAPS, auprès de la scolarité (emplois du temps, MCC, calendrier universitaire, règlements, offres d'emplois et de stages...)
- Grâce au site internet et intranet de l'UFR
- Grâce à votre ENT
- Auprès des équipes administratives, pédagogiques et de la direction

## 7. Vie numérique

L'Université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Votre compte numérique est la clé de votre accès à l'univers numérique UNICAEN.

**Lien d'accès catalogue des services numériques :**  
<https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

Le compte numérique permet d'accéder aux différents services proposés par l'université :

- Une messagerie électronique,
- Des ressources pédagogiques en ligne,
- Des ressources documentaires en ligne,
- Des services de scolarité en ligne,
- L'accès au réseau Wifi,
- L'utilisation des ordinateurs en libre-service

**Confidentialité – Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Pensez à fermer votre session, après l'utilisation d'un poste de travail de l'université.**

**Pour plus d'information :** <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-numerique/compte-numerique/>

### Messagerie Unicaen – Zimbra

Chaque étudiant dispose d'une adresse mail UNICAEN qui est automatiquement créée lors de son inscription administrative. C'est cette adresse mail que vous devez obligatoirement utiliser pour vos échanges avec le personnel administratif et enseignant de l'université.

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie UNICAEN Zimbra. Les étudiants sont donc invités à consulter quotidiennement leur messagerie.

Votre messagerie vous permet également de consulter votre emploi du temps universitaire et de le partager, et de partager des dossiers.

Tous les enseignants de l'Université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme [prenom.nom@unicaen.fr](mailto:prenom.nom@unicaen.fr)

**Documentation :** <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service/gestion-fiche/afficher/671?lang=fr&public=2>

### Plateforme de formation en ligne - ECAMPUS

La plateforme ECAMPUS est un service vous permettant d'accéder aux cours en ligne auxquels vous êtes inscrits pédagogiquement : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Elle permet de :

- Maintenir le lien entre enseignants et étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé...)
- Diffuser des ressources pédagogiques,
- Proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre...)
- Assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme,
- Adapter les modalités d'évaluation à distance

## Espace numérique de travail - ENT

L'Espace Numérique de Travail vous permet de :

- Consulter en ligne votre dossier étudiant,
- Consulter vos notes et résultats,
- Éditer un certificat de scolarité,
- Consulter votre messagerie UNICAEN Zimbra,
- Accéder à la plateforme Ecampus,
- Stocker des documents,
- Gérer votre Léocarte.

## Léocarte

La Léocarte est une carte multiservice délivrée à chaque étudiant et personnel de l'université. Elle sert à :

- Attester de votre statut étudiant,
- Carte d'emprunt dans les bibliothèques universitaires,
- Associée à votre compte IZLY, elle sert de carte de paiement pour :
  - Payer vos repas aux restaurants universitaires,
  - Payer dans les distributeurs automatiques (boissons, aliments...)
  - Payer les impressions,
- Utiliser les copieurs de l'université (scans, photocopies, récupération des impressions),
- Carte de contrôle d'accès pour certains bâtiments,
- Une fois activée, elle sert de carte européenne dans 9 pays (Allemagne, Espagne, France, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, et Portugal).

Sur l'application SGC, vous pouvez :

- Activer sa Léocarte pour pouvoir utiliser les différents services,
- Activer sa Léocarte pour qu'elle devienne une carte européenne,
- Désactiver sa Léocarte en cas de perte ou de vol,
- Réactiver votre Léocarte,
- Faire une demande de renouvellement de Léocarte en cas de perte.

## LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES DE L'UFR STAPS

### 2APES

L'association 2APES est l'association étudiante qui représente la filière APAS (Activités Physiques Adaptées et Santé). Les membres du bureau sont majoritairement des étudiants de Master 1 et Master 2 APAS. Chaque année, il y a un renouvellement du bureau en raison de la fin des études des étudiants en M2.



2APES a deux missions principales :

- **La cohésion entre les étudiants APAS** : celle-ci se fait grâce à la vente de vêtements à l'effigie de la filière et de l'association, grâce à des journées sportives de cohésion ainsi que des soirées APAS et la remise des diplômes
- **La création de projet et l'accompagnement de projets étudiants** : durant l'année universitaire, 2APES intervient sur plusieurs événements tels que les Rencontres Handivalides, salon de l'étudiant, JNSH... ainsi que sur des projets étudiants en fournissant des contacts, des financements ou des conseils (projets dans le cadre d'un cours, d'un stage ou autres initiatives)

Coordonnées : 2APES

Bureau S3 077, Bâtiment Sciences 2, Campus 2

[2apescontact@gmail.com](mailto:2apescontact@gmail.com)

Facebook : 2APES

### BDE STAPS Caen

Le Bureau des Etudiants STAPS CAEN est une association composée d'étudiants de licence et master de l'UFR STAPS de Caen.



Les objectifs principaux du BDE sont :

- **Défendre les intérêts et les droits des étudiants** en les représentant auprès de l'UFR ainsi que de l'Université de Caen Normandie
- **Apporter une aide à la réussite universitaire**, en soutenant les étudiants, notamment dans leurs démarches administratives
- **Mise en place de projets d'Orientation et d'Insertions Professionnels (OIP)**, présence de l'association au salon STUDYRAMA et au Salon de l'Orientation afin de renseigner les lycéens sur les formations STAPS
- **Mettre en place des temps d'échange** entre les étudiants et les anciens étudiants pour faciliter la diffusion d'information sur le monde professionnel
- **Mettre en place des projets** divers tels que la création d'une ligne de vêtement STAPS, des tournois sportifs, des journées de sensibilisation
- **Adhérer** à la Fédération des Campus Bas-Normands (FCBN) et à l'Association Nationale des Etudiants en STAPS (ANESTAPS) qui œuvrent pour la défense des droits et des intérêts des étudiants à différentes échelles.

Coordonnées : BDE STAPS Caen

Bureau S3 078, Bâtiment Sciences 3, Campus 2






[President.bdestapscaen@gmail.com](mailto:President.bdestapscaen@gmail.com)

Facebook : BDE STAPS Caen

Twitter : @bdestapscaen

Instagram : @bde\_staps\_caen

## LES SERVICES RESSOURCES

Services ressources	QR Code
<p><b>Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)</b>  <i>Candidater, inscription, réinscription</i></p> <p>Dispositifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Année de césure</a></li> <li>- <a href="#">Engagement étudiant</a></li> <li>- <a href="#">Prénom d'usage</a></li> <li>- <a href="#">Régime spécial d'études</a></li> <li>- <a href="#">Dispositif de saisine du recteur de région académique « Trouver mon Master »</a></li> </ul>	
<p><b>Relais Handicap-Santé</b></p> <p><i>Accueil, mise en place d'aménagement, accompagnement</i></p> <p><i>Guide de l'étudiant en situation de handicap ou avec un problème de santé</i></p>	
<p><b>Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)</b></p> <p><i>Examens de santé, consultations spécialisées</i></p>	
<p><b>Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)</b></p> <p><i>Calendriers, horaires, activités par campus, actualités</i></p>	
<p><b>Département de Haut ou Bon Niveau</b></p> <p><i>Candidature, professeurs référents, centres d'entraînements sportifs universitaires</i></p>	



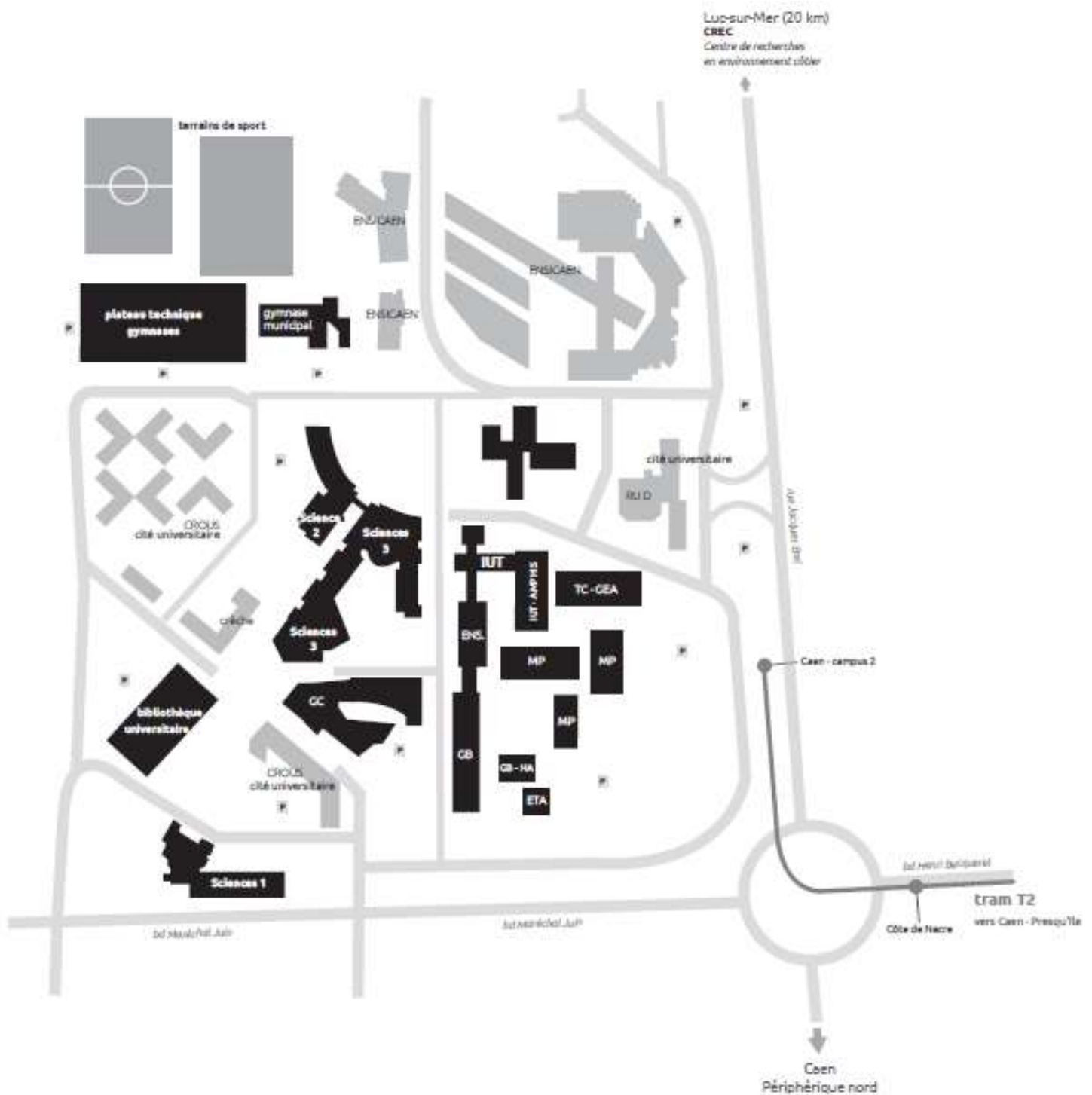
<p><b>Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)</b></p> <p><i>Logements, bourses, restauration, action sociale/santé</i></p>	
<p><b>Espace Orientation Insertion (EOI)</b></p> <p><i>Accueil, information, accompagnement</i></p>	
<p><b>Carré international</b></p> <p><i>Partir à l'étranger, venir étudier à Caen</i></p>	
<p><b>Bibliothèque Universitaire (BU)</b></p> <p><i>Catalogue, accueil, fonds, évènements, culture, ressources, information</i></p>	
<p><b>Maison Des Etudiants (MDE)</b></p> <p><i>Culture, projets, associations, engagement, initiatives étudiantes</i></p>	
<p><b>Service Universitaire de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SUFGA)</b></p> <p><i>Formation tout au long de la vie, projet professionnel, compétences, formation continue, accueil, information, accompagnement</i></p>	

# LES LIEUX DE COURS

[VISITEZ NOS CAMPUS VIRTUELLEMENT](#)



## Plan du campus 2



## Les lieux de cours au campus 2

### ESIX NORMANDIE

- dpt. Agroalimentaire
- dpt. Mécatronique

accueil Sciences 1

### IUT GRAND OUEST NORMANDIE

#### PÔLE DE CAEN

- GB dpt. Génie biologique
- GC dpt. Génie chimique, génie des procédés
- GEA dpt. Gestion des entreprises & des administrations
- MP dpt. Mesures physiques
- TC dpt. Techniques de commercialisation

accueil IUT

### UFR DES SCIENCES

accueil Sciences 3

### UFR STAPS

accueil Sciences 2

### AMPHITHÉÂTRES & SALLES

### BÂTIMENT

amphithéâtre 043 Sciences 3

amphithéâtre 044 Sciences 3

amphithéâtre 045 Sciences 3

amphithéâtre 049 Sciences 3

amphithéâtre 057 Sciences 3

amphithéâtre 500 Sciences 3

amphithéâtre Augustin-Louis CAUCHY Sciences 1

amphithéâtre GC IUT - GC

amphithéâtre Georges CHARPAK IUT - AMPHIS

amphithéâtre Josette TRAVERT IUT - AMPHIS

amphithéâtre Philippe CONTÉ - VI 051 Sciences 1

amphithéâtre Urbain LE VERRIER - VI 054 Sciences 1

amphithéâtre Pierre VARIGNON IUT - GC

salle des actes - 305 Sciences 3

### SALLES D'EXAMEN

### BÂTIMENT

salle 102 IUT - ENS.

salle 202 IUT - ENS.

salle 220 IUT - GB

salle GC IUT - GC

### AUTRES LIEUX

### BÂTIMENT

Espace technologique alimentaire ETA

Hall alimentaire IUT - GB - HA

Maison du doctorat Sciences 3

PC Sécurité : 02 31 56 74 94

Sciences 3

**RETROUVEZ  
PLUS D'INFOS  
SUR  
UNICAEN.FR**

-

## Le SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le SUAPS est un service commun à toutes les composantes de l'Université de Caen dans lequel vous pouvez pratiquer de nombreuses activités physiques dans le cadre de vos loisirs. Le siège est situé sur le Campus 1.

Adresse : SUAPS, Esplanade de la Paix, Campus 1, CS 14032 Caen Cedex 5

Itinéraire en tram : Campus 2 > CROUS SUAPS

### Itinéraire 2

Durée **12 min**

14h52 15h04

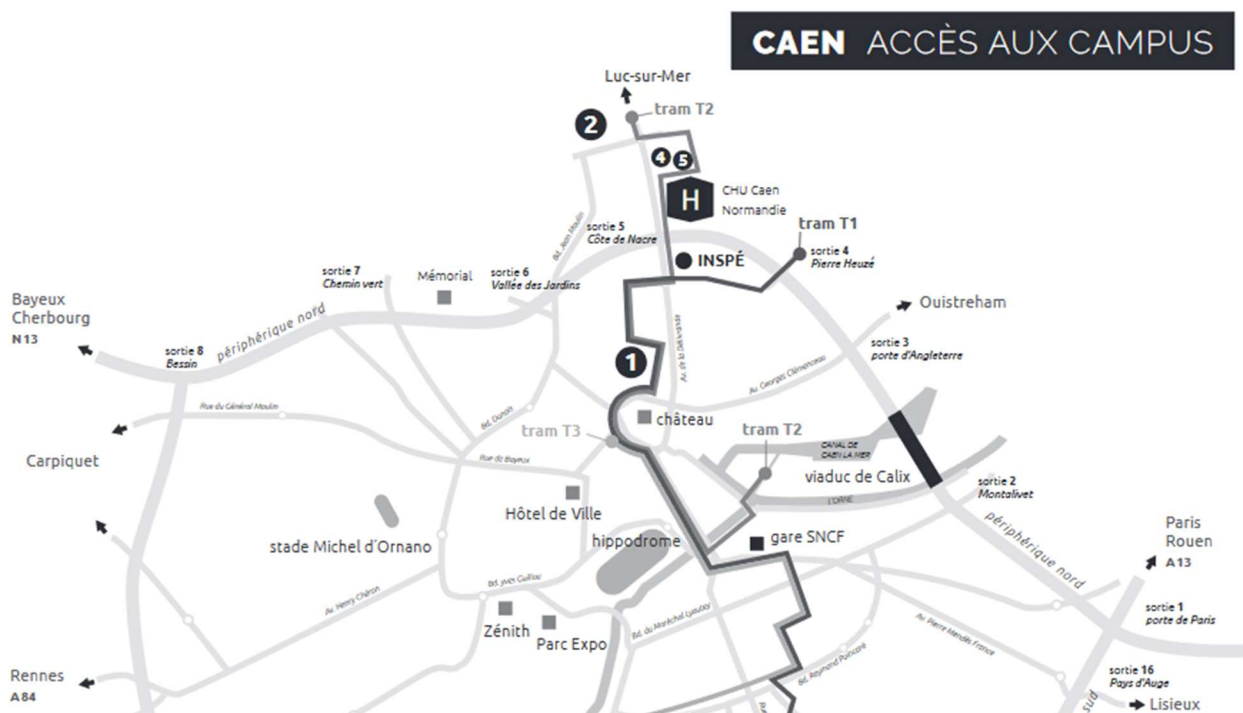
dont  <1min



Des informations trafic sont disponibles sur cet itinéraire. Reportez-vous au détail de l'itinéraire.



## Plan des campus de Caen



## FAQ

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE	
<b>J'ai perdu mon identifiant et/ou mon mot de passe de mon compte numérique.</b>	<i>Procédure identifiant oublié Procédure mot de passe oublié</i>
<b>Comment trouver un certificat de scolarité / mon contrat pédagogique ?</b>	<i>Vous trouverez tous les documents relatifs à votre scolarité sur votre ENT, pour cela vous devez :</i>  <i>Vous connectez &gt; mon dossier étudiant &gt; documents relatifs à la scolarité &gt; certificat de scolarité/contrat pédagogique</i>
<b>Je suis devenu boursier, comment obtenir un remboursement des frais d'inscriptions ?</b>	<i>Toutes les demandes de remboursement se font en ligne :</i> <i>1) Vous faire rembourser de la CVEC à hauteur de 100€ via le lien suivant : <a href="https://cvec.etudiant.gouv.fr/">https://cvec.etudiant.gouv.fr/</a></i> <i>2) Vous faire rembourser les frais d'inscriptions à hauteur de 170€ via le lien suivant :</i> <i><a href="https://www.unicaen.fr/Formation/candidater-sinscrire/informations-pratiques/annulation-remboursement-dune-inscription-administrative/">https://www.unicaen.fr/Formation/candidater-sinscrire/informations-pratiques/annulation-remboursement-dune-inscription-administrative/</a></i>
<b>La formation ne me plaît pas, puis-je annuler mon inscription et/ou me réorienter en cours d'année ?</b>	<i>En cas d'abandon, il faut prévenir le service de la scolarité.</i>

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE	
<b>Comment faire mon inscription pédagogique ?</b>	<i>L'inscription pédagogique est faite à la rentrée par les gestionnaires de scolarité pour l'année universitaire 2023-2024.</i>
<b>Qu'est-ce que le contrat pédagogique ?</b>	<i>C'est un contrat défini entre vous (étudiant) et l'Université de Caen Normandie.</i>
<b>J'ai mon contrat pédagogique, que dois-je en faire ?</b>	<i>Vous devez impérativement déposer votre contrat pédagogique signé auprès de votre gestionnaire de scolarité dès le début de l'année.</i>

LA CARTE ÉTUDIANTE	
<b>Comment obtenir ma carte étudiante (Léocarte) ?</b>	<i>Vous devez vous rendre sur le site <a href="http://sgc.unicaen.fr">sgc.unicaen.fr</a> muni de vos identifiants. Vous devez ajouter une photo, enregistrer.</i> <i>Vous recevrez un mail lorsque celle-ci sera étudiée, puis un autre mail vous informant qu'elle est disponible à la scolarité. A la réception de votre carte, vous devez impérativement retourner sur le site afin d'activer votre carte, sans quoi vous ne pourrez l'utiliser.</i>
<b>Je souhaiterais imprimer des documents, comment faire ?</b>	<i>Vous avez des imprimantes mises à disposition des étudiants un peu partout sur le campus et à la BU.</i> <i>A l'aide de votre Léocarte, vous pouvez imprimer tout type de documents directement sur ces dernières.</i> <i>Vous pouvez utiliser Papercut : <a href="https://impression.unicaen.fr/user">https://impression.unicaen.fr/user</a></i>

<b>J'ai perdu ma Léocarte, que dois-je faire ?</b>	<p><i>Vous devez vous rendre sur le site <a href="http://sgc.unicaen.fr">sgc.unicaen.fr</a> muni de vos identifiants puis vous devez désactiver votre carte perdue et faire une nouvelle demande de carte. Vous recevrez alors un mail pour vous dire que votre carte est disponible à la scolarité dans un délai de 5 jours environ.</i></p> <p><i>Si vous aviez de l'argent sur votre carte perdue, le transfert se fera automatiquement sur votre nouvelle carte.</i></p>
<b>Je suis redoublant, comment mettre ma carte à jour ?</b>	<i>Vous pouvez vous rendre au bureau S2-246c (2<sup>ème</sup> étage du bâtiment Sciences 2) afin que l'on vous l'actualise.</i>

## LES EMPLOIS DU TEMPS

<b>Comment consulter mon emploi du temps ?</b>	<p><i>Vous avez deux possibilités pour consulter votre emploi du temps :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><i>1) Dans les vitrines de la scolarité (situées dans le bâtiment Sciences 2 au 2<sup>ème</sup> étage)</i></li> <li><i>2) Sur votre boîte mail étudiante Zimbra</i></li> </ol> <p><i>Information : vous pouvez synchroniser vos emplois du temps sur vos téléphones.</i></p>
<b>Je ne vois pas mon emploi du temps sur Zimbra</b>	<p><i>L'emploi du temps est visible une fois que l'inscription pédagogique est effectuée. Les premières semaines de cours seront affichées sur le site internet de l'UFR et en format papier dans les vitrines de la scolarité.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><i>1) Pensez à faire la mise à jour depuis un ordinateur</i></li> <li><i>2) Si le problème persiste : ce peut être un problème informatique : patientez, cela reviendra à la normale très prochainement.</i></li> <li><i>3) Si vous constatez que le problème persiste plus de 48h, vous pouvez contacter le service informatique de l'université à l'adresse mail suivante : <a href="mailto:dsi.supportc2@unicaen.fr">dsi.supportc2@unicaen.fr</a></i></li> </ol>
<b>Je ne vois pas un ou plusieurs cours sur mon emploi du temps Zimbra</b>	<i>Ceci est un problème lié à votre inscription pédagogique ou une erreur de paramétrage, vous devez vous rapprocher de votre gestionnaire de scolarité.</i>

## LES EXAMENS ET RÉSULTATS

<b>Vais-je recevoir une convocation pour les examens ?</b>	<p><i>Vous serez informés des examens via les panneaux d'affichage et recevrez par mail le calendrier des examens, qui vaut pour convocation.</i></p> <p><i>Les étudiants ayant besoin d'une convocation individuelle peuvent en faire la demande auprès de leur gestionnaire de scolarité.</i></p>
<b>Quel délai pour être informé d'un examen ?</b>	<i>Vous serez averti 15 jours avant le début des examens.</i>
<b>Comment bénéficier d'aménagement dans le cadre des examens ?</b>	<i>La procédure pour bénéficier d'aménagement dans le cadre des examens est disponible sur le site de l'UFR STAPS dans la rubrique « Vie étudiante ».</i>
<b>Comment obtenir mon relevé de notes ?</b>	<i>Votre relevé de notes vous sera envoyé directement sur votre boîte mail étudiante la semaine suivant les jurys.</i>

<p><b>Que signifient session 1 et session 2 ?</b></p>	<p><i>A l'Université, vous avez les examens du premier semestre (décembre) et les examens du second semestre (avril). Ce sont les examens de la 1<sup>ère</sup> session. C'est votre première « chance » pour valider votre année.</i></p> <p><i>Si vous n'avez pas validée votre année à l'issue de cette 1<sup>ère</sup> session, on vous propose des rattrapages (juin/juillet) que l'on appelle la session 2.</i></p>
<p><b>Quels enseignements dois-je repasser en session 2 ?</b></p>	<p><i>Vous devez passer aux rattrapages tous les EC non validés (moins de 10/20) des UE non validées.</i></p>
<p><b>Est-ce que je conserve la meilleure note après mon passage en session 2 ?</b></p>	<p><i>Non, seule la note de session 2 est conservée.</i></p> <p><i>Si vous ne vous présentez pas à une épreuve, vous obtenez une absence injustifiée (ABI) sur votre relevé de notes, ce qui équivaut un 0/20.</i></p>
<p><b>Avec quels documents dois-je me présenter aux examens ?</b></p>	<p><i>Vous devez venir muni de votre carte étudiante et le cas échéant d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour), toute absence de justificatif officiel d'identité vaut un refus d'entrée en salle d'examens.</i></p>
<p><b>Puis-je consulter mes notes en ligne ?</b></p>	<p><i>Oui, elles sont disponibles sur votre ENT dans la rubrique « notes et résultats ».</i></p> <p><i>Attention : les notes définitives ne seront connues qu'après délibération du jury.</i></p> <p><i>Le document faisant foi est le relevé de note officiel signé du directeur.</i></p>

## Sigles

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

AJAC : Ajourné Autorisé A Composer

APAS : Activités Physiques Adaptées et Santé

APSA : Activité Physique Sportive et Artistique

BBB : Big Blue Bottom

BU : Bibliothèque Universitaire

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CVEC : Contribution Vie Etudiante et de Campus

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

DEVE : Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

DHBN : Département Haut Bon Niveau

EC : Élément Constitutif

ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System

EM : Education Motricité

ENT : Espace Numérique de Travail

EOI : Espace Orientation et Insertion

ES : Entraînement Sportif

ESPM : Ergonomie du Sport et Performance Motrice

IA : Inscription Administration

IP : Inscription Pédagogique

MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances

MDE : Maison de l'Etudiant

MDS : Management Du Sport

PFRS : Pôle des Formations et de Recherche en Santé

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

RSE : Régime Spécial d'Etude

RU : Restaurant Universitaire

SGC : Système de gestion des cartes

SHBN : Sportif de Haut ou Bon Niveau

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

UE : Unité d'Enseignement

UFR : Unité de Formation et de Recherche